

Situation économique 2023 : Ça sent bon la participation !!

Les données économiques, fournies par la direction, sont en phase avec le prévisionnel 2023 (-0,2% par rapport au prévisionnel) ce qui semble laisser à penser qu'il y aura de la participation encore cette année. Les effectifs sont stables : 2100 salariés. Le nombre d'affaires gagnées est également assez significatif. Le DSO est bien orienté.

Points divers

- Formations : objectif de 5j/an/salarié prévu pour 2024.
- Pas de discrimination sur les +50 ans.
- Une analyse des salariés non augmentés depuis 3 ou 5 ans va être faite, ENFIN !!!! **S3i** vous donnera les résultats.
- Quelques cas de RPS en cours d'analyse par la direction.

EuLISA – SISII (Strasbourg) : suite à l'alerte S3i, la direction a annoncé que des mesures étaient en cours. S3i en doute et continue de travailler étroitement sur le sujet.

- Frais de santé : légère augmentation de la part salariale (+1€ /mois pour un salaire brut de 2500€) alors que **S3i** demandait, en Septembre, que cette augmentation soit prise en charge par la direction.
Création d'une cotisation sur la tranche C pour les très hauts salaires.

Réorganisation IS 2024

Contrairement aux annonces électorales catastrophistes pendant les élections, le site de Sophia ne va pas être drastiquement réduit, subir une énorme restructuration ou externaliser à outrance. Cela sera plutôt une adaptation par rapport au marché, de grandes ambitions pour notre groupe et particulièrement pour I2S en développant son activité avec les pays nordiques, peser encore plus dans le groupe, l'apparition de nouvelles Business Lines, augmenter notre CA à 3 Milliards à l'horizon 2028 avec une augmentation de nos marges.

- Renouvellement de DeltaCE pour 1 an soi-disant parce que la nouvelle équipe est là depuis trop peu de temps. **S3i** a rappelé en CSE que ses élus avaient proposé ONEFORYOU en Mars 2023 qui, selon l'ancienne commission Loisirs, aurait été une bonne alternative à DeltaCE.

Infos : Indemnités Télétravail (Régulier et Exceptionnel) non déclarées : faire une Notes de frais pour régulariser votre situation.

Chèques Noël 2023 : mensonges à tous les étages des trésoriers TraidUnion

S3i avait demandé aux CSE de Septembre et Octobre 2023, d'augmenter la valeur des chèques cadeau Noël à minima à 150€. Les élus **TraidUnion** et **CGT** ont refusé cette augmentation sous prétexte qu'il n'y avait pas d'argent en caisse.



Lors du CSE de décembre, le nouveau trésorier **TU** nous annonçait que le restant en caisse des ASC serait de 100000 € après paiement des factures jusqu'à fin février 2024 et confirme que les informations données précédemment au CSE étaient erronées. Cela constitue manifestement une entrave au fonctionnement du CSE puisque celui-ci devait être capable de voter en ayant un avis éclairé. Ce n'est pas faute pour **S3i** d'avoir demandé à maintes reprises la situation financière exacte du CSE, pour que vous soit offert un chèque plus conséquent.

S3i avait demandé également la possibilité d'avoir des chèques Tir-Groupés payables avec les chèques cadeau Noël. L'équipe de la commission loisirs, dont bon nombre de membres sont **TU**, y compris sa présidente, ont menti lorsque vos élus **S3i** demandaient si les salariés pouvaient en commander. Vous aurez constaté que cela était impossible. Encore un gros « fake ».

Habituez-vous aux mensonges pendant 4 ans !!!

En compensation, nous, **élus S3i**, avons demandé une augmentation de **30 € du montant de la billetterie** utilisable jusqu'à fin Janvier 2024 pour compenser la bourde. Une élue CGT Roanne a pouffé à l'écoute de notre demande. Vous savez maintenant qui défend vraiment les salariés. Visiblement, pas eux.

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.s3i-france.com>

Pour nous contacter : contact@s3i-france.com

Dictature de la CGTraidUnion + sa filiale CGC

Le cartel : CGT – **TraidUnion** – Solidaires Informatique et la CGC a décidé de museler vos élus **S3i** (et AVENIR également) en leur refusant l'accès à toutes les commissions : CSSCT, Loisirs, Situation économique, ...

S3i a décidé de porter le sujet devant la justice. Nous sommes attachés à faire respecter le droit que ce soit pour les salariés ou dans les instances. **Vous êtes donc 13% de salariés à voter pour S3I et avoir été muselés.**

Des élus ne peuvent s'arroger le droit (d'arrangement entre amis) de boycotter près de 30% des voix exprimées lors des dernières élections.

La **CGT** a voulu continuer son travail dictatorial en voulant exclure **S3i** du groupe de travail sur l'expertise concernant le déménagement des sites Toulousains. Ils en ont été déboutés lors du rappel de la désignation des membres de ce groupe de travail.